

Pam Damoff, députée  
Oakville-Nord–Burlington



## Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	<b>1</b>
<b>Avant-propos</b> .....	<b>1</b>
<b>Assemblée publique sur la réforme électorale dans Oakville Nord-Burlington</b> .....	<b>2</b>
Notes d'information .....	2
Discussion lors de l'assemblée publique .....	3
<b>Consultation sur la réforme électorale auprès des personnes handicapées</b> .....	<b>6</b>

## Avant-propos

Honorable ministre Maryam Monsef, secrétaire parlementaire Mark Holland et membres du personnel du ministère des Institutions démocratiques, je vous remercie d'accepter mon rapport des consultations que nous avons tenues en septembre sur la réforme électorale. En conjonction avec les membres de mon personnel, j'ai organisé une assemblée publique très courue, qui a été décrite comme étant un échantillon diversifié des communautés d'Oakville et Burlington. Dans l'espoir de rassembler de nombreuses voix autour de la table, j'ai aussi tenu une consultation préalable plus modeste avec des représentants et des membres de la communauté des personnes handicapées sur leurs besoins et difficultés spécifiques en ce qui concerne le processus électoral. Leurs commentaires et perspectives doivent être pris en considération dans le cadre de la tâche complexe d'effectuer une réforme électorale.

Dans le présent rapport, vous trouverez les notes détaillées de notre rencontre, les notes tirées de la consultation préalables avec des personnes handicapées, la couverture médiatique donnée à l'assemblée, des observations qui ont été reçues par courriel après l'assemblée, et un article de Josh Hunter, conseiller juridique au sein de la Direction du droit constitutionnel du ministère du Procureur général de l'Ontario. M. Hunter, un professionnel du droit bien établi, est aussi un électeur de ma circonscription, alors je vous demande d'accepter ses travaux en même temps que le présent rapport.

Je vous remercie encore pour tout le travail que vous accomplissez; poursuivez vos efforts dans le cadre de cette tâche importante pour le Canada.

Cordialement,

Pam Damoff, députée d'Oakville-Nord–Burlington

Pam Damoff, députée  
Oakville-Nord–Burlington



## Assemblée publique sur la réforme électorale dans Oakville-Nord–Burlington

### Notes d'information/compte rendu

L'assemblée publique sur la réforme électorale modérée par la députée Pam Damoff et le secrétaire parlementaire du ministre des Institutions démocratiques – l'honorable Maryam Monsef – le député Mark Holland.

Mercredi, 14 septembre 2015, de 19 h à 21 h, Centre Haber, Burlington  
En présence de 80 personnes environ

Pam – Présentations, biographie de Mark Holland, mentionne l'importance des élections en général et combien il est important de faire en sorte qu'elles soient démocratiques, justes et accessibles pour tous les Canadiens.

MH : Canada 150 nous offre une occasion de renouveler notre engagement envers la démocratie. Nous avons tous une voix. Nous avons une obligation morale et constitutionnelle de nous en assurer. C'est la première fois, dans l'histoire du Canada, qu'un gouvernement majoritaire cède sa majorité au sein d'un comité. Nous adoptons une démarche très bipartite à l'égard de la réforme électorale.

Nous prévoyons formuler des recommandations au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre et être en mesure de déposer un projet de loi au printemps de 2017. Le Canada est l'un des trois pays seulement de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques) au monde qui utilise encore un système majoritaire uninominal à un tour. Le Canada, les É.-U. et le R.-U. Essentiellement, il existe dans le monde cinq grandes familles de régimes électoraux.

**1. Système majoritaire uninominal à un tour.** Cela signifie que, dans nos 338 circonscriptions, si vous remportez la victoire dans votre circonscription par un vote, vous l'emportez. Point à la ligne. Le Canada utilise ce système depuis 150 ans.

**2. Vote préférentiel.** Suivant ce mode de scrutin, vous pouvez voter pour plusieurs candidats en classant ceux-ci par ordre de préférence.

**3. Régime proportionnel pur.** Le pourcentage du vote que vous obtenez détermine le nombre de sièges que votre parti obtient.

**4. Système de représentation proportionnelle mixte.** Vous pouvez voter une fois à l'échelle locale et pour le parti séparément. Cela signifie que vous pouvez voter pour Pam dans ONB, mais pour le NPD à Ottawa.

**Pam Damoff, députée  
Oakville-Nord–Burlington**



**5. Scrutin à vote unique transférable.** Ce mode de scrutin accorde peu d'importance à la proportionnalité et permet plusieurs députés par circonscription. Ainsi, si vous avez trois députés dans une circonscription, deux d'entre eux peuvent être attribués au Parti libéral et le troisième, au Parti conservateur. Les électeurs votent pour des personnes et non pour des partis.

Tous les modes de scrutin sont examinés pendant ce processus de réforme électorale. Le vote obligatoire, le vote en ligne, etc.

**Discussion lors de l'assemblée publique** (prénom des auteurs d'interventions inclus)

Scott : Le système majoritaire uninominal à un tour donne aux gens le sentiment que leur vote ne compte pas. Une collaboration accrue entre les partis à la Chambre des communes. Peu importe qui propose une bonne idée, pour autant qu'il s'agisse d'une bonne idée.

Abraham : Exprime des réserves au sujet d'un régime proportionnel assorti de seuils peu élevés. Il permet l'élection d'un gouvernement faible et ouvre la porte à des partis extrêmes au sein du gouvernement. Les partis fascistes ou racistes, ce qui cause un préjudice pour la majorité de la société. Le système actuel assure l'exclusion des groupes marginaux dangereux. Il les empêche d'obtenir le pouvoir et de s'implanter. Il en résulte des conséquences non désirées qui peuvent détruire le Canada.

Ramiksha – Le vote obligatoire est important pour avoir une véritable représentation. Les gens devraient être tenus de voter.

Rebecca – Le vote obligatoire permet de penser que le pays participe davantage, mais à la base, une démocratie devrait être respectée, et les gens devraient avoir le droit et DE VOTER et DE NE PAS VOTER.

Tim Batke – Membre du mouvement pour la représentation équitable qui en a assez de voir des gouvernements l'emporter avec 40 % du vote. Cela ne constitue pas une majorité. J'aimerais que la question NE soit PAS soumise à un autre référendum. Il ouvrira la porte à la possibilité que des dictatures et les membres de l'élite obtiennent ce qu'ils veulent. La véritable proportionnalité est essentielle. Un gouvernement véritablement majoritaire au niveau fédéral devrait être un élément essentiel.

Les réponses de MH à l'intervenant précédent : Il faut se demander si le mode de scrutin encourage la collaboration. NOUS devons avoir des seuils très élevés. Il existe une différence importante entre un gouvernement extrême et un gouvernement marginal. Je m'oppose à la tenue de référendums en général, car ils sont binaires et obtiennent des taux de participation très faibles. En outre, l'argent peut faire une différence sur le vote. Nous devons rechercher la collaboration. Le processus doit légitimer la démocratie.

Ruby : Nous votons, puis nous nous attendons à ce que nos représentants résolvent nos problèmes. Certains souhaitent nous aider et d'autres, pas. Il devrait y avoir une approbation au rendement de nos députés.

M. Khan : Certaines personnes ne peuvent voter en raison d'un handicap ou d'une affectation. Personne ne devrait être laissé derrière. Au Canada, trop peu de gens votent. Nous devons renseigner tout le monde sur les raisons pour lesquelles il est si important de voter pour que chaque Canadien vote. Il incombe au gouvernement canadien de faire en sorte que les Canadiens

**Pam Damoff, députée  
Oakville-Nord–Burlington**



sachent pourquoi ils devraient voter et comment ils peuvent voter. Pour qu'elle soit véritable, la démocratie doit être davantage qu'une majorité à 40 ou 50 %.

Dahlia – Les jeunes ne sont pas intéressés. Si vous voulez qu'ils votent, parlez-leur dans une langue qu'ils comprennent et transmettez votre message par un moyen qu'ils utilisent et comprennent, comme les médias sociaux, les messages textes, les applications. Et faites en sorte que vous puissiez à cet égard offrir une garantie de sécurité et de confidentialité.

Inez – Le vote obligatoire est un symptôme d'un problème qui est plus profond. Vous ne pouvez forcer les gens à voter. Plutôt que de contraindre les gens à voter, demandez-leur POURQUOI ils ne votent pas. Mobilisez-les dans les écoles tôt et souvent et dites-leur que leur vote compte et POURQUOI il compte, et à quel point ils sont chanceux de vivre dans un pays qui leur demande même de le faire.

Francoise – Le vote obligatoire ne peut fonctionner sans une éducation civique. Les programmes sont peu robustes ou inexistant. Les gens ne savent pas comment le gouvernement fonctionne. Pourquoi les cours de citoyenneté offerts en cinquième année ou en dixième année ne répondent-ils pas aux besoins de nos élèves? Ils offrent des renseignements erronés. Ils disent aux étudiants que les électeurs choisissent en fait le premier ministre. Ce n'est pas vrai. Le parti de la majorité nomme son chef.

Sanad – « Vous m'avez enseigné que mes opinions peuvent avoir du poids. » Tout le monde au gouvernement doit traiter les jeunes comme des adultes. Parlez-nous franchement et venez nous chercher. À cette fin, vous devez être intéressés à écouter ce que nous avons à dire. Respectez nos voix et nos opinions. Pam a toujours fait ça (ovation de la foule).

Réponses de MH à ce qui précède : L'obligation du gouvernement de veiller à ce que toute la population ait accès au vote est absolue. En ce qui concerne le vote obligatoire, tous devraient avoir le droit de NE PAS voter. Ce qui ne signifie pas cependant que nous devons accepter l'apathie. Nous devons discuter de la raison pour laquelle certaines personnes ne votent pas. Le vote obligatoire forcerait les candidats à avoir des discussions véritables avec les électeurs. En ce qui concerne l'argument de Sanad, je suis si heureux de l'entendre dire qu'il a le sentiment d'être entendu. Parce qu'il a eu le sentiment que sa voix était entendue, il s'est intéressé. Nous devons donner aux gens le pouvoir dont est assorti le fait d'être entendu.

Serge : J'aime le mode de scrutin proportionnel. En 2015, les Libéraux n'ont obtenu que 40 % du vote, mais ils ont obtenu en fin de compte 55 % des sièges. Il doit y avoir un régime plus équitable pour tous.

Ed Domingo : La représentation proportionnelle garantit l'équité. Le parti détermine qui obtient un siège au Parlement – le parti a le pouvoir de déterminer qui obtient un siège, et non l'électeur. Il y a des gens qui se font offrir un siège au Parlement par le parti vainqueur alors que nous ne les avons jamais élus.

Fraser : Halton était à l'origine le domicile de la Première Nation des Mississaugas de New Credit. Nous devons faire participer les peuples autochtones aux élections. Nous devons les inclure et réserver une section du Parlement à l'intention des Autochtones.

**Pam Damoff, députée  
Oakville-Nord–Burlington**



Jason : Refuser de voter ne revient pas à détruire un vote. Nous devrions donner aux gens la possibilité de refuser de voter. Le problème tient dans les renseignements erronés qui sont donnés sur le mode de scrutin, et non dans le mode de scrutin même. Les déclarations faites au cours d'une élection sont ridicules. Il faut mobiliser les gens en dehors d'une élection. La démocratie directe est très importante. Si les électeurs ne sont pas bien informés, la faute revient à tout le monde – les écoles, les gouvernements, les particuliers. Nous avons besoin d'un scrutin à vote unique transférable.

Myriam : Les jeunes et le vote obligatoire sont importants. Il faut créer une organisation des jeunes dont les activités visent à mobiliser les enfants et à les informer eux et leurs parents. Les nouveaux arrivants au Canada s'en remettent à leurs enfants pour les informer sur le Canada et sa culture et ses citoyens parce que les enfants tendent à assimiler en premier, à apprendre la langue en premier et à prendre connaissance des systèmes pour s'intégrer, ils sont actifs sur les médias sociaux et autres (télévision, films, revues) et ils se font accompagner par leurs parents. Si nous les aidons à comprendre leurs droits et obligations et les choix qu'ils peuvent exercer, les jeunes immigrants peuvent discuter avec leurs parents des divers partis politiques et les amener à voter. Ce que nous apprenons dans les écoles aujourd'hui est ni exact, ni suffisant. Nous n'apprenons pas qu'un parti peut remporter les élections avec 40 % du vote seulement. Nous apprenons que nous élisons un premier ministre. Ce n'est pas le cas. Nous élisons un parti et ce parti nomme le « premier » ministre. Je crois que certains des enseignements de citoyenneté ne comprennent pas parfaitement la manière dont les élections et le gouvernement fonctionnent. L'apathie chez les jeunes provient de l'apathie chez les enseignants, les parents, les écoles et les régimes qui ne travaillent pas suffisamment fort pour les éduquer correctement.

Réponses de MH à ce qui précède : La réforme électorale doit préserver l'importance de la représentation locale. Une trop grande centralisation du pouvoir prend place. Tout système envisagé doit prendre en compte le régionalisme. Nous devons faire mieux pour bâtir une Chambre des simples citoyens. Elle a été conçue pour représenter tout le monde. « Nous allons rétablir les pouvoirs d'Élections Canada. »

Andrea : Je n'aime pas l'expression « personnes handicapées ». Ces dernières sont simplement des personnes qui ont le droit de voter. Aiden (fils) est atteint d'autisme et j'ai été celle qui a dû lui expliquer la manière dont les élections fonctionnent, qui sont les candidats et ce que les partis défendent avant sa première élection. La population autiste n'a pas le cours de citoyenneté de dixième année que les autres élèves obtiennent. Pourquoi pas? S'ils sont admissibles à voter, ils devraient être informés sur la manière et la raison de le faire. Tout se résume à l'éducation et à l'aide offerte aux gens pour qu'ils comprennent l'importance du vote et de leur responsabilité en tant que citoyens. Tous ne peuvent communiquer de la même manière, mais tous ont une opinion.

Ibrahim : Mon droit de vote est important. Je crains la dictature de parti.

David : Il n'existe aucun moyen objectif de regrouper des votes individuels pour obtenir un vote démocratique unique. Je ne suis pas un partisan de la réforme électorale. Il a fallu 150 ans pour en arriver à l'égalité des sexes au Canada et à une réforme électorale. Le système majoritaire uninominal à un tour devrait être mort et enterré. La date limite de décembre donnera-t-elle

**Pam Damoff, députée  
Oakville-Nord–Burlington**



lieu à l'adoption d'une nouvelle forme de représentation proportionnelle? Plus de fausses majorités? Le Comité formulera-t-il ses recommandations alors?

Willy – Les élections sont trop négatives. Nous avons besoin de civilité. Nous devons créer un désir de travailler en collaboration pour le bien commun et susciter le sentiment que nous sommes tous au Canada ensemble et que nous devons travailler ensemble. Le vote préférentiel semble être la manière la plus civile et la plus juste de voter.

Terry : Le Canada a façonné sur une période de 150 années l'une des plus grandes démocraties au monde. Nous avons besoin d'obtenir une explication très précise sur la raison pour laquelle nous avons besoin d'une réforme et sur la raison pour laquelle notre mode de scrutin actuel n'est pas un échec lamentable. Nous avons un pays magnifique et nous n'envisageons pas une nouvelle manière de garantir une représentation qui est modernisée.

Pam : Nous pouvons ne pas être d'accord, mais nous ne devons pas nécessairement être déplaisants. Je suis d'accord avec vous, Willy.

MH : Vous devez considérer ceci : Quel est le régime qui représente LE MIEUX la volonté de notre population? L'objectif est celui-ci : chaque vote doit compter. Comment pouvons-nous y arriver? Nous travaillons en vue d'apporter des améliorations progressives. Nous souhaitons tirer parti d'un régime démocratique remarquable. Le Comité doit manœuvrer parmi plusieurs processus et compromis, mais je crois que nous pouvons faire mieux que ce que nous faisons aujourd'hui. Tous les partis sont d'accord pour dire que nous n'avons pas le meilleur mode de scrutin pour un Canada véritablement démocratique. Les consultations se poursuivront jusqu'à ce que nous trouvions une solution.

**Pam Damoff, députée  
Oakville-Nord–Burlington**



## **Consultation sur la réforme électorale auprès des personnes handicapées**

Corina : Les enjeux sont importants pour moi et voter est important pour moi. Les bureaux de scrutin sont difficiles d'accès, mais les enjeux sont importants pour moi. Le logement abordable, les emplois pour les gens comme moi. Ils sont importants.

MH : Nous souhaitons ardemment accroître l'accessibilité du vote et faire en sorte qu'il soit plus facile de voter. Nous nous sommes déplacés partout au pays pour savoir ce que les gens veulent voir dans le régime et la manière dont ils veulent y avoir accès, alors notre but consiste à éliminer les obstacles pour vous là où ils existent. La question tient bien plus qu'à la manière dont les votes sont calculés ou à la manière dont vous interagissez avec le processus. Il faut ici avoir une conversation très importante et significative, non seulement sur la manière dont vous votez, mais sur la question de savoir qui vote. Comment le système peut-il être juste pour tous et inclure tout le monde? Nous réalisons qu'il est impossible pour certaines personnes de se rendre au bureau de scrutin. Alors comment pouvons-nous obtenir ces votes et faire en sorte qu'ils comptent? Nous pouvons peut-être envisager des bureaux de scrutin mobiles. Pouvons-nous permettre le vote électronique pour les gens qui ont besoin de voter à partir de chez eux? Qu'aimeriez-vous que nous fassions pour atténuer les difficultés auxquelles vous devez faire face?

Les plus grandes difficultés consistent notamment à veiller à ce que les gens puissent se présenter physiquement aux bureaux de scrutin et pas seulement les gens qui sont incapables de s'y rendre physiquement, mais même ceux qui ne disposent d'aucun véhicule ou qui n'ont pas accès à un véhicule pour s'y rendre. Peut-être ne peuvent-ils pas conduire, ou peut-être ont-ils besoin d'un transport adapté et sont-ils incapables d'en obtenir un. Nous devons former soigneusement les membres de notre personnel qui travaillent avec ces gens. Ils doivent savoir comment renseigner les gens sur la manière dont ils peuvent obtenir un véhicule pour aller voter, leur expliquer qu'ils peuvent demander un véhicule, les informer sur la manière de voter, leur expliquer le processus et veiller à ce qu'ils puissent faire un choix clair. Voter est un processus intimidant si vous ne comprenez pas celui-ci pleinement ou si vous êtes incapable de vous exprimer des manières dont la plupart des gens peuvent le faire. Nous devons les renseigner avant le processus pour atténuer leur angoisse, expliquer le processus, leur expliquer ce qui va se produire, ce à quoi ressemble le bureau de scrutin, comment ils doivent voter, ce à quoi ressemble un bulletin de vote et ce que leurs choix sont.

La langue et la communication sont des éléments essentiels. Allez rencontrer les gens là où ils sont. Si des personnes âgées ne peuvent bien voir ni bien entendre, comment pouvons-nous les aider dans ce processus? Si nous mettons en place une technologie, c'est merveilleux pour les gens qui la comprennent, mais c'est intimidant pour ceux qui ne savent pas comment l'utiliser. Cela dissuade les gens de participer au processus ou de vouloir voter.

MH – L'un des problèmes tient dans le fait qu'Élections Canada a éliminé l'option par laquelle une personne pouvait défendre les intérêts d'une autre personne et l'amener voter. Le rétablissement et l'élargissement de ce pouvoir sont essentiels pour qu'Élections Canada ait le pouvoir de promouvoir les options qui sont offertes aux gens. Il y a maintenant des bureaux de vote mobiles, de sorte qu'une personne peut se présenter chez vous et vous pouvez voter exactement là où vous êtes. Faisons-nous la publicité de cette option et l'offrons-nous aux gens qui en ont besoin? Savent-ils qu'elle existe et qu'ils peuvent en faire la demande? [Personne dans la salle ne savait que cette option existait.] Oui, elle existe, mais elle n'est pas suffisamment

**Pam Damoff, députée  
Oakville-Nord–Burlington**



annoncée et elle ne dispose pas de ressources suffisantes. Elle est présentée comme une option, mais personne n'en connaît l'existence. Je crois que les élections s'étirent sur une très longue période, une période suffisamment longue pour faire la promotion des bureaux de scrutin mobiles. Le vote électronique doit être permis. Si une personne souffre simplement d'un handicap physique et qu'elle connaît bien la technologie et a accès à un ordinateur et à Internet, c'est merveilleux, mais pour une personne qui est plus âgée ou qui est incapable physiquement d'opérer cette technologie, l'option n'existe pas. Nous devons alors craindre une fraude. Il faudrait donc permettre à un petit groupe de voter par voie électronique. Aux gens qui éprouvent des problèmes de mobilité physique, aux expatriés, aux soldats qui vivent à l'étranger, etc. Nous devons créer le plus grand nombre d'options possible mais, encore plus important, nous devons faire véritablement l'annonce de ces options, les soutenir et les faire connaître. Ce deuxième élément relève de la responsabilité d'Élections Canada, mais nous devons rétablir le pouvoir de l'organisme à cet égard.

Connie – Si Élections Canada n'a pas ce pouvoir, comment pouvons-nous passer le mot dans des endroits comme des résidences pour personnes âgées ou d'initiation à la vie en société – et non seulement au moyen de la télévision, de la radio, des journaux – les gens n'ont pas tous accès à ces choses. Pour certaines personnes atteintes d'autisme, les bureaux de scrutin posent d'énormes difficultés – stimulation, bruit, chaos, confusion. Comment pouvons-nous aller à la rencontre des gens? La personne atteinte d'autisme peut avoir de la difficulté à se faire à ce tumulte et choisira plutôt de ne pas voter parce qu'elle n'est pas à l'aise.

Lorsqu'ils s'inscrivent pour voter, les gens devraient indiquer s'ils ont des problèmes ou un handicap, que ce soit au niveau de l'accessibilité, de la vue, de l'ouïe, de difficultés intellectuelles, et indiquer quel type d'aide ils doivent obtenir, pour que nous sachions à l'avance comment nous pouvons aller à leur rencontre.

MH – Nous disposons d'une période de trois ans avant la tenue de la prochaine élection. C'est suffisamment de temps pour aller dans ces endroits et parler aux gens en vue de déterminer qui a besoin de quel type d'aide pour pouvoir voter. Nous devons dire aux gens qu'il suffit qu'ils demandent à voter par voie électronique. Cela permettra d'accroître considérablement l'inclusion. Il y a trois groupes de personnes dont nous devons assurer l'inclusion dans les élections à venir : les personnes qui ont de la difficulté à voter, les gens qui travaillent à l'étranger, et les membres de l'armée.

Les bureaux locaux d'Élections Canada devraient communiquer avec les gens qui, à leur connaissance, auront besoin d'une aide accrue. Offrir un soutien aux groupes communautaires qui travaillent avec les gens qui ont besoin d'aide. Dans toute démocratie, l'on a fait un effort pour veiller à ce que toute personne qui veut voter et qui en a la volonté soit habilitée à le faire. Faire la promotion du vote, amener les jeunes à s'inscrire, et veiller à ce que les personnes qui ont un handicap physique ou intellectuel soient inscrites sur la liste électorale. Nous devons faire en sorte qu'Élections Canada en ait le pouvoir.

Connie : Le gouvernement doit s'associer à ceux qui, à l'échelle locale, peuvent s'en charger, s'occuper de l'éducation, etc. Au cours des 15 années que j'ai passées à mon travail, le fait de voter ou notre droit de vote n'ont jamais été soulevé. Jamais.



**Pam Damoff, députée  
Oakville-Nord–Burlington**



J'ignore ce que cela signifie, mais je vous remercie de faire cela et de nous demander ce que nous en pensons. Personne ne l'a demandé avant vous. Vous êtes venu à nous, et je vous en remercie.

Korina – Vous me donnez l'impression que mon opinion revêt de l'importance et que les gens qui ont des handicaps doivent être entendus. Nous pouvons faire une différence, mais il faut nous en donner la chance. Il faut discuter de cette question TELLEMENT plus. Certaines personnes que je connais ne savent même pas qu'elles peuvent voter. Qu'elles sont autorisées à voter. Le gouvernement devrait se donner comme priorité d'inclure tout le monde. Nous ne pouvons expliquer les choses de la même manière, mais nous avons quand même une opinion, une voix. Et les lois sur lesquelles l'on vote ont encore un impact sur nous.

Connie – Les personnes handicapées ont parfois des difficultés et des défis plus importants à surmonter – le logement, l'emploi, l'accès à des soins de santé, le transport, les réseaux de soutien – tant de choses avec lesquelles elles doivent composer au quotidien et dont les personnes qui ne sont pas handicapées n'ont pas à se préoccuper autant qu'il arrive parfois que le concept d'élection soit abandonné. La question ne revêt pas une importance cruciale au quotidien, mais nous devons nous rappeler à nous tous que la manière dont nous votons a une incidence directe sur le financement, l'infrastructure, l'éducation, les soins de santé, le logement abordable, les emplois pour les personnes handicapées ... notre vote peut nous faciliter la vie au quotidien. Tout cela ressortit au volet de l'éducation. Ne votez pas seulement parce que vous pouvez le faire, mais parce que cela a un impact dans votre vie. La mesure dans laquelle nous pouvons ainsi forcer le gouvernement à nous rendre des comptes. Ces enjeux qui nous tiennent le plus à cœur, alors nous devrions savoir comment voter sur eux. Les gens qui ont un handicap intellectuel pourraient avoir besoin d'être informés simplement sur la mesure dans laquelle le vote a une incidence sur tous les aspects de notre vie et la mesure dans laquelle voter pour un parti donné peut vous rendre la vie plus facile et mettre l'accent sur ce qui est important pour vous. Les gens ont besoin de savoir comment ça fonctionne. Les groupes communautaires ont besoin d'outils pour nous aider à atteindre cet objectif. Nous voulons des emplois, un logement et nous avons besoin de dire aux gens que voter permet d'obtenir ces choses. Nous enseignons aux gens comment prendre l'autobus, faire l'épicerie, trouver du travail, socialiser, faire des transactions bancaires, mais nous ne leur enseignons pas comment voter. Nous n'enseignons pas du tout comment voter.

MH – Tout ce que l'on trouve dans les nouvelles porte sur le type de bulletin et sur le type de processus que les élections devraient adopter, mais l'on n'entend jamais personne parler de l'inclusion ou de l'éducation. Comment nous pouvons faire en sorte que les gens qui sont marginalisés dans de petits groupes soient représentés au sein de la population en général.

Korina – Je suis heureuse de voir que vous nous écoutez. Personne ne m'a posé la question par le passé. Merci.